

LA  
NOUVELLE - FRANCE

REVUE MENSUELLE

Directeur : M. JACQUES AUGER

Volume I.

1er. Décembre 1881.

Numero 8.

STEPHANIE

NOUVELLE \*

II

Deux jours se sont écoulés depuis les événements que je viens de relater. Le comte von H... se tient près du cercueil de sa femme et se penche sur le visage de la morte. Quelles sont ses pensées? Je ne le sais, mais sur son front et ses lèvres tremblantes, je lis le remords et la honte.

Stéphanie se tenait près de lui, fière et silencieuse. Le chagrin avait donné au visage de l'enfant, naturellement pâle, la blancheur de la neige, et sa beauté avait l'apparence étrange et solennelle de la mort. Ses grands yeux noirs se fixaient sur son père; son regard exprimait à la fois le ressentiment, la surprise et la crainte. Il se tourna soudainement vers elle et la serra dans ses bras dans l'explosion d'un chagrin immense qu'un homme peut ressentir une fois dans sa vie,—peut-être deux,—mais pas plus.

Je n'aurais pas le droit d'assister à cette scène; je fermai doucement la porte et je m'éloignai de la maison.

Sur la fin du jour, un corbillard sur lequel était placé un grand cercueil recouvert de velours, arrivait de quelque ville éloignée, et la pauvre dame qui avait vécu si humblement, fut ramenée avec faste pour être placée, morte, parmi ceux qui, vivante, l'avait dédaignée.

\* Voir le no. précédent.

Ce fut après le départ du triste cortège que le comte vint à moi et me demanda la faveur de lui accorder quelques moments d'entretien.

Je viens, monsieur, me dit le comte, pour chasser de votre esprit tout doute qui pourrait y être entré quant au nom de ma femme. Il n'y eut pas de sa faute dans notre séparation et dans l'existence de peine et de pauvreté qu'elle a menée perdant douze ans.

Ses lèvres eurent un mouvement nerveux et la main qu'il me tendit trembla.

—Permettez-moi de vous remercier de votre bienveillance. Je pars ce soir avec ma fille. Je l'amène à Vienne afin de la présenter à ma famille, puis je la placerai dans un couvent pour achever son éducation. Il est naturel, monsieur, que j'essaie de lui faire oublier ce triste passé. Si jamais vous la rencontrez, je compte sur votre honneur de ne jamais voir dans la comtesse von H... la petite Stéphanie Grey, qui a vécu si longtemps parmi ces villageois.

—Je n'appartiens pas au grand monde M. le comte. Il est peu probable que nous nous voyions jamais; cependant si cette rencontre a lieu, je vous jure que je me conformerai au désir que vous exprimez ici. Et puis je ne voudrais pas, par pitié sans doute, rappeler au souvenir de la comtesse ses années de joie et de liberté dans les Ardennes.

La-dessus nous nous séparâmes.

Vers le soir, lui et la petite Stéphanie, quittèrent Saint-Elme, et je me demandai qu'elle fut la pensée du comte à la vue du petit garçon, Gustave, qui suivit la voiture tout le long de l'avenue, parfois se roulant sur le gazon en sanglotant, tantôt se redressant pour pousser des cris à fendre l'âme :

—Stéphanie ! Petite sœur stephanie ! dis-moi adieu encore une fois ! Promets-moi de revenir !

Alors Stéphanie lui faisait signe de la main et de sa voix enfantine répondait :

—Bien sûr, Gustave, je reviendrai et nous jouerons encore à cache-cache. Ne pleure plus, petit frère. Attends-moi l'été prochain, ici sur la route. Je reviendrai, Gustave ; sois-en sûr, je reviendrai.

Pauvres enfants ! me dis-je à moi même, ils ne joueront jamais ensemble sous cette rayonnante voûte de feuilles.

Ce soir-là je me rendis à la ferme, et je trouvai le fermier et sa femme enchantés de la générosité du comte.

—Que doit-il faire pour Gustave ? leur demandai-je.

—Gustave sera prêtre ; il doit aller au séminaire et le comte paie toute la dépense.

J'avais mon idée quant à ceci, et je gardai le silence.

J'avais chassé de mon esprit et presque oublié mon séjour dans les Ardennes, avec ses simples réminiscences, lorsqu'un soir, à un grand bal à Paris, j'aperçus le visage de Stéphanie Grey. Cinq années avaient passé depuis que je l'avais vue pour la dernière fois ; cependant il m'était impossible de me tromper à l'endroit d'un visage comme le sien.

—Pouvez-vous me dire qui est cette jeune personne ? demandai-je à une dame de mes amies.

—C'est la jeune comtesse von H... , une des riches héritières maintenant à Paris.

—Elle est étrangement belle ! Savez-vous son histoire ?

—“ Un vide, seigneur,” répartit la dame en citant Shakespeare. Littéralement “ un vide ” pour douze années de sa vie ; mais nous avons la parole de son père : elle a vécu loin de son pays avec sa mère. Celui qui se tient si orgueilleusement près d'elle est son père.

—Et la mère ?

—Oh ! elle est morte. Son histoire est bien triste. Je vous la dirai quelque jour. Le comte ne devine pas que je la sais ; mais mon intimité avec Marie Grey date de l'école, et elle m'a confié son secret.

Je me serais empressé de lui demander cette histoire, si à ce moment l'orchestre n'eût commencé à jouer un air joyeux et étrange, dont les cadences ressemblaient tellement à un Noël ardennais, que les enfants avaient chanté dans la forêt, que je restai surpris et silencieux. C'était comme un écho vivant des grands bois, parfois perdu, mais surgissant soudain durant l'accord,—et je vis Stéphanie Grey tourner vers les musiciens un

regard farouche, traduisant toute l'intensité de la douleur. Puis son visage devint pâle comme celui d'une morte et s'appuyant lourdement sur le bras de son père, elle lui murmura un mot à l'oreille.

Elle le pria évidemment de se retirer, car un instant après tous deux passèrent près de nous se dirigeant vers le vestibule. Je les suivis sur le champ. Il y avait un long cordon de voitures à la porte, et tout autour se pressait une foule de gens curieux de saisir au passage toute cette richesse, toutes ces beautés.

Un domestique en livrée appela la voiture du comte et comme elle s'approchait de la porte, il y eut comme une lutte dans la foule ; un jeune homme en haillons, à la mine décharnée, hagarde se plaça au premier rang ; son aspect décelait la misère, la faim, mais il y avait dans ses traits une expression tellement intense, une passion tellement sérieuse, que tous les yeux suivirent son regard d'étonnement. Ce regard se dirigeait sur la jeune fille toute tremblante dans l'éclat du satin et des perles, avec sa pâleur de morte. Ses grands yeux noirs se fixèrent sur l'étrange visage qui se penchait vers elle.

“ Elle ne me connaît pas ! ” criait-il d'une voix déchirante. Je le vis alors élever ses deux bras vers le ciel et tomber ensuite au milieu de la foule. Le comte enleva sa fille dans la voiture, qui s'éloigna rapidement.

“ La jeune femme s'est évanouie,” dit une voix. “ Ce fou lui a causé le même effroi au dernier bal auquel elle assistait.”

Ce cri de désespoir avait été jeté en vieille langue wallonne et je savais que le misérable vagabond, dont le visage hagarde s'était trouvé si près de celui de la comtesse Stéphanie, était son frère de lait, Gustave, le pauvre abandonné.

Je me précipitai dans la foule pour essayer de le retrouver, mais de tous côtés je ne rencontrai qu'une muraille de visages inconnus, qu'il eût été inutile de questionner. Personne ne le connaissait ou n'avait souci d'indiquer le chemin que le personnage en haillons avait pris.

—Vous me demandez l'histoire de Mary Grey, me dit mon amie. Elle n'est pas longue à conter. Elle était la fille d'un marchand ruiné, un homme faible, aussi impropre aux choses de la vie qu'aux affaires et aux richesses que son père lui avait léguées. Après la perte totale de sa fortune, il se retira ici, à Paris, dans un petit appartement, et c'est à Paris aussi que sa fille eut le malheur de rencontrer le comte von H... Vous savez que la noblesse autrichienne est la plus exclusive de toute l'Europe. Il n'y a que ceux qui

sont en rapport avec la société de Vienne qui puissent comprendre le mur impénétrable que l'on oppose à tout parvenu. M. Grey en ayant entendu parler, pensa avec raison que sa fille n'était pas un parti qui convînt au comte, à qui il défendit sa porte. Il était trop tard. Marie et son amoureux s'enfuirent en Angleterre où ils se marièrent. Je ne sais si un mariage en Angleterre, avec toutes les formalités autrichiennes, constitue un véritable mariage en Autriche. Je sais seulement que Mary m'écrivit de Naples, me déclarant que quoique son mariage ne fût pas connu des amis de son mari, elle serait heureuse si seulement son père lui écrivait pour lui pardonner. Il semble que ses lettres restèrent sans réponse.

Ce ne fut qu'un an après que j'entendis de nouveau parler de Mary Grey. Sa lettre traduisait une angoisse profonde. Son mari était parti pour Vienne à la nouvelle que sa mère était à toute extrémité, et en son absence elle avait ouvert une lettre de sa sœur. Le choc qu'elle en ressentit, la rejeta hors de son rêve.

« Je comprends, écrivait la sœur, pourquoi vous hésitez tant à faire connaître votre fol mariage. Si vous le faites, vous êtes ruiné. Personne n'osera parler à la fille d'un banqueroutier et d'un suicidé. Vous devez laisser cette femme dans un isolement complet, honteux d'elle et de la folie qui fait que vous vous êtes mis hors de la société de vos égaux. Si son père ne s'était pas fait mourir, on pourrait encore supporter cette situation ; mais au point où en sont les choses, c'est une horreur. Puisque notre mère est morte,—et je lui ai toujours caché le secret de votre mariage,—je vous conseille de vous décider à lâcher ce boulet rivé à votre existence. Voyez si votre mariage est valable ou non en Autriche et agissez en conséquence. Si vous n'avez pas la fermeté d'en venir là, je vous en avertis, votre carrière dans votre propre pays,—une noble et digne carrière,—si vous le voulez,—est à jamais finie ; vous êtes d'ici là un homme sans patrie. »

Le cœur de la pauvre Mary était brisé ;—son malheur se révélait à elle irréremédiable, profondément amer. Son père s'était donné la mort, et elle, à peine une femme, était pour son mari un boulet, une malédiction. Elle était à sa manière aussi fière, plus fière vraiment que son mari ; et elle prit la détermination de l'abandonner pour toujours. Même si, aux yeux de la loi, elle était sa femme, il lui était horrible de penser que celui qu'elle aimait si tendrement, pût avoir honte d'elle, être dans la nécessité de traîner "un boulet," de subir "une malédiction". Elle se rendit en toute hâte à Paris : là elle apprit que son père s'était ôté la vie dans un accès délirant de chagrin, le lendemain de sa

désertion. Ce fait, son mari le lui avait caché par pitié ; mais elle savait qu'il n'y songeait pas sans horreur et un profond dégoût : cela ajoutait d'une façon terrible à la honte de son mariage. Quand bien même elle eût résolu de le quitter, la cruelle vérité qui se manifestait à elle la confirmait dans sa résolution. D'ici là son isolement serait comme une pénitence qu'elle s'imposerait. Elle m'écrivit tout cela de Paris, ajoutant que l'amour qu'elle ressentait pour son mari était trop profond pour qu'il lui fût permis de contribuer à sa ruine. Elle était libre maintenant ; elle le rendait à son foyer, à sa patrie, à ses amis, à la carrière brillante qu'il avait pu délaïsser. Elle ne réclamait rien de lui ; elle en aurait assez pour le pain de chaque jour, vivrait et mourrait inconnue. Si elle avait un fils, ajoutait-elle, elle ne se croirait pas permise de prendre un pareil parti ; mais c'était une fille qu'elle avait, et il serait bien mieux pour elle d'être élevée dans l'obscurité, d'aimer et épouser un homme pauvre.

Je n'ai plus entendu parler de Mary Grey depuis. Je ne sais que par vous comment elle a vécu, comment elle est morte.

—Et de quelle façon le comte supporta-t-il la perte de sa femme et de son enfant ?

—Différemment de ce que sa sœur en attendit. Il ne retourna pas à Vienne : il ne rechercha aucune carrière honorable. Homme déchu, isolé, il erra à dessein par toute l'Europe. Il y a cinq ans il étonna le monde viennois en faisant faire à sa femme des funérailles superbes où il prit occasion de lui rendre toutes sortes d'honneurs funèbres dans la voûte de quelque vieux château de la famille dans le Tyrol. En même temps il introduisit dans le monde aristocratique de Vienne sa fille qui est très belle, très accomplie, mais bien malheureuse.

—Commenti le savez-vous ? lui demandai-je avec anxiété.

—Son visage nous le dit assez. J'entends dire qu'elle de reste le monde, refuse toutes les offres de mariage qui lui sont faites et supplie son père de la mettre au couvent. Son père qui l'adore, est au désespoir. Elle est toujours très agitée ; et il erre avec elle de ville en ville. Mais on dit que c'est inutile ; la même apparition les poursuit partout.

—Quelle apparition ? m'écriai-je. Je pouvais à peine réprimer les battements de mon cœur en me penchant pour écouter.

—Eh bien, oui : on dit que la jeune comtesse est poursuivie par un fou, un individu en haillons, étrange, à l'aspect sauvage qui la suit en lui témoignant un amour à briser les cœurs de pitié. Son nom, son pays, personne ne les connaît. Le comte a offert bien souvent

une récompense pour qu'on le retrouve, mais en vain.

Je gardai le silence. Je n'osai déclarer que le pauvre visionnaire était le frère de lait de Stéphanie.

C'est le cœur rempli de compassion que je le cherchai pendant plusieurs jours dans Paris ; j'appris cependant que le comte et sa fille étaient partis, et je cessai mes recherches, un sûr instinct me disait que la ville ne possédait plus Gustave le Fou.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de relater si ce fut pour affaire ou pour mon amusement que je me trouvai à Saint-Elme deux ans après. Je m'y rendis par la même route, et ce fut avec un sentiment étrangement douloureux que je contemplai encore une fois l'immense voute de verdure, tout en pensant aux deux joyeux enfants dont les voix éclatantes avaient réveillé la solitude où je m'étais plongé.

Je chevauchais en silence sur le gazon rayé de soleil, les feuilles et les ombres dansaient à la lumière intermittente : le loriot au plumage d'or et les papillons aux ailes étincellantes s'élançaient des branches et jouaient tout au tour, et cependant tout ce qui m'environnait me semblait moins joyeux, moins ensoleillé qu'autrefois. Presque au même endroit où je m'étais arrêté pour goûter, sous cet énorme bouleau aux branches duquel le petit garçon s'était balancé, se tenait quelqu'un aux longs cheveux, aux yeux noirs, dont tous les traits exprimaient l'égarément et la tristesse.

Il prit un air lugubre comme je m'approchai de lui.

— Ne dites pas chez nous que vous m'avez vu. J'attends Stéphanie. Elle m'a promis de revenir l'été pour que nous jouions à cache-cache dans les bois.

— Elle ne peut jouer maintenant, Gustave. Viens avec moi à Saint-Elme. Je te laisserai monter le cheval si tu veux venir.

Il me regarda un moment d'un air étonné.

— Non, je n'irai pas à Saint-Elme, la mort y est, je l'ai vue. J'attendrai dans la forêt. Elle ne manquera pas à sa promesse, elle doit me trouver où nous jouions si souvent.

— Qui est mort à Saint-Elme ? lui demandai-je, comme pour ramener sa pensée à un autre sujet.

Sa réponse me surprit.

— Stéphanie est morte. Elle est morte au printemps, dans la saison des fleurs.

— Eh bien, si Stéphanie est morte, mon pauvre Gustave, pourquoi l'attends-tu encore ?

— La dame est morte, — Stéphanie, la dame qui s'en revint à Saint-Elme avec un visage pâle, bien pâle, — et pleura sur mon cœur, — celle-là est morte. Mais

l'autre Stéphanie qui m'aimait, qui jouait avec moi dans les bois, elle n'est pas morte. Je l'ai vue s'en aller avec son père, et elle m'a dit : Gustave, je reviendrai, attends-moi. Elle tiendra parole, elle reviendra me voir. Tu peux t'en aller, étranger. Tu vois que j'attends dans le bois — jusqu'à ce que Stéphanie revienne. Lorio ! lorio ! Ah ! les loriots et moi sommes de grands amis. Elle aime les loriots... Mais le coucou est parti...

Ici il fit éclater la vieille chanson : "Coucou là là, — coucou là là," et il se mit à errer dans la longue avenue, jusqu'à ce que mes yeux l'eussent perdu de vue parmi les feuilles et dans l'ombre des grands arbres.

Mon ami, le médecin de Saint-Elme, me conta sa triste histoire.

— Le pauvre Gustave se rendit au Séminaire, mais s'aperçut vite qu'il n'avait aucune vocation pour la prêtrise. Au bout de trois ans, ayant refusé d'entrer dans les ordres, il s'en revint à Saint-Elme. L'esprit assez cultivé, mais étrangement troublé. L'amour qu'il avait eu enfant pour Stéphanie, prenait avec les années une autre tournure et devenait de la passion sans espoir. Sa seule pensée était de la revoir. Il attendit patiemment une année, espérant toujours qu'il aurait quelque nouvelle, mais aucune ne lui vint ; alors la fièvre, une fièvre d'agitation, d'inquiétude le prit et il quitta tout à coup le village. Par quel étrange magnétisme sut-il que Stéphanie l'aimait, et désirait, au sein des splendeurs de la richesse, revoir son camarade et les bois de son enfance ? Je ne puis vous le dire ; cependant il est certain qu'il en était ainsi, et son cœur le savait. Malgré qu'il errât de ville en ville à la recherche de Stéphanie, ils ne se rencontrèrent pas. Il était si ignorant du monde, si pauvre, si abandonné, qu'il n'y a pas à s'étonner si ses recherches furent vaines. Il ne savait même pas le nom de famille de Stéphanie. Vous vous souvenez que le comte ne le révéla qu'à nous deux. A la fin ils se rencontrèrent : lui, le pauvre vagabond des rues, elle la reine de quelque fête royale prenant place dans son carrosse armorié. Il la reconnait, il s'élança vers la voiture en criant : "Stéphanie ! Stéphanie !" Les gendarmes le repoussent et il retombe dans la foule, écrasé et flétri comme une plante longtemps privée de soins et de soleil.

Cette voix, — la jeune fille l'entendit et, entourant son père de ses bras, elle le supplia de retrouver son frère, — son cher frère ! Elle lui donnait encore ce doux nom de frère. Le comte essaya de la consoler, lui fit bien des promesses, tout en ayant soin de poster des gens près de son château, — afin qu'il ne fût pas permis à l'étrange individu de les inquiéter.

Le comte, tout effrayé, quitta la ville quelques jours après ; Stéphanie, dans le même temps, ayant vainement essayé de retrouver le pauvre Gustave qui avait réussi, lui, à se mettre sur ses traces. Mais que pouvait faire cette jeune fille ? Les faibles efforts qu'elle fit pour le découvrir furent vains. Le comte se mit à changer fréquemment de place ; mais à Rome, à Paris, à Bruxelles, le même personnage s'élançait de la foule et son visage hagard frappait Stéphanie au cœur.

Jour par jour l'enfant semblait dépérir sous le poids de quelque grand chagrin qu'elle ne révélait pas. À la fin croyant qu'un changement pourrait lui sauver la vie, son père la pressa de se marier. Elle l'entoura alors de ses bras et lui murmura la vérité :

Je soupire après la forêt libre, mon père. Je languis de voir Gustave.—Partout j'entends sa voix, partout me sont visibles les vallées profondes, les rivières écumantes des Ardennes. C'est là qu'est ma patrie.—Je vous en supplie, laissez-moi aller y mourir.

L'orgueil du père n'y put tenir.

Essais de vivre, mon enfant, s'écria-t-il. Si tu aimes ce jeune homme, il sera mon fils.

Il se mit à chercher le banni avec autant de soin qu'il en avait mis à le repousser, mais les recherches furent inutiles. C'est en proie à un chagrin et noir pressentiment qu'il fit le voyage aux Ardennes avec sa fille malade.

Il y a d'étranges mystères dans notre nature,—je parle en médecin,—mais les plus étranges sont ces mystiques avertissements de l'avenir que nous appelons pressentiments—ces voix prophétiques qui parlent à l'âme d'un ton clair et solennel.

Ces voix se firent-elles entendre à Gustave ? Lui murmurèrent-elles que Stéphanie revenait ? Qui sait ? Je puis vous dire cependant qu'à ce même point de la forêt où ils s'étaient séparés, elle retrouva Gustave, comme la voiture roulait sous la voûte, formant cet arc superbe de feuillages que vous admirez tant. Gustave se trouva là,—sou,—enfant comme elle l'avait quitté, prêt à pleurer, rire, jouer comme en ces jours heureux où ils étaient enfants tous les deux. Gustave vous a dit la vérité. Elle a pleuré sur son cœur, elle est morte de chagrin.

Elle était venue avec l'espérance, et l'espérance s'est évanouie ; elle était revenue avec l'amour, et l'amour s'est fondu en pitié. Le choc, le chagrin l'a tuée. Le dernier jour de sa vie, comme nous nous tenions autour d'elle, elle se tourna subitement vers son père et le remercia doucement de l'avoir amenée ici.

Je meurs là où je désirais mourir, dit-elle, où ma mère a fermé les yeux, dans la maison où m'entoure tout ce

que j'ai aimé. Tournez-moi le visage vers la fenêtre pour que je puisse voir encore la forêt. Pauvre Gustave ! Prenez soin de lui lorsque je ne serai plus Père, enterrez-moi à Saint-Elme, et qu'il repose un jour à mes côtés.

Le comte lui obéit. Après les funérailles de sa fille, il nous quitta l'âme brisée. Quant à moi, je moralisai sur ces tristes événements, et je me demande encore pourquoi les fautes des parents tombent-elles d'un poids si lourd sur les enfants. Je me demande aussi si l'orgueil du comte ou la désobéissance de Mary Grey a été la cause de tous ses chagrins.

Ce fut là le récit du médecin. C'est ainsi que de différentes sources j'ai pu tisser cette triste histoire de Gustave le Fou. On lui donna ce nom durant plusieurs années et quand il mourut on le plaça à côté de la tombe sur laquelle s'élevait une simple pierre avec cette inscription :

STÉPHANIE—A L'AGE DE 19 ANS.

## Les banques populaires en Allemagne

Les idées que nous allons mettre sous les yeux des lecteurs de la Revue ne sont pas nouvelles. Le mécanisme des banques d'avances, fondées en vue des besoins de l'ouvrier, a été plus d'une fois décrit. Ces institutions, d'une nature toute particulière, ont donné lieu à des travaux remarquables qui les ont mises en pleine lumière et à l'aide desquels on a pu constater les bienfaisants résultats que les classes ouvrières en ont obtenus.

Nous avons pensé qu'une étude de ces banques entrerait dans le programme de la Revue et pourrait y prendre place après l'étude de notre directeur sur les caisses d'épargne se rattachant aux écoles primaires. Et puis on nous parle beaucoup de socialisme dans ce pays sans en voir même l'ombre se dessiner quelque part. Les efforts des classes laborieuses pour améliorer leur situation économique, les sociétés coopératives, soit qu'on les crée pour se procurer les choses de première nécessité à meilleur marché, ou pour en obtenir des ressources pécuniaires au moyen desquelles l'ouvrier se sentira à l'abri de l'usure, tout cela formerait un thème plus intéressant que les déclamations dans lesquelles on se complait trop, vraiment. Qu'on ne l'oublie pas : ces appellations de rouges ; l'emploi

fréquent de ces expressions, un peu banales il est vrai, de "mauvaises doctrines qui sapent l'ordre social," du "renversement de tout ce qu'ont aimé nos pères," etc, ont leur echo ailleurs. En effet, n'a-t-on pas vu naguère le *Times* de Londres consacrer un article à quelques échaffourées qui avaient eu lieu à Québec et Montréal et y prendre occasion d'affirmer qu'il y a chez nous, dans les villes notamment, une certaine tendance à suivre les doctrines des socialistes ou communistes de Paris? Les journalistes canadiens-français, si chatouilleux sur de prétendues colomnies dont leurs compatriotes seraient l'objet, devraient, ce nous semble, prendre à tâche de ne pas aller au-devant de celles-ci en jonglant avec des mots dont l'emploi intempestif peut avoir les plus graves inconvénients.

Nous n'examinerons pas, pour cette fois du moins, la question de savoir si la socialisme allemand, qui a ses représentants au Reichstag, sa presse, ses écrivains autorisés et dont l'importance politique se manifeste de plus en plus, est contrecarré par les associations financières dont nous nous occupons. Dans quelle mesure ces sociétés coopératives peuvent-elles fournir un antidote plus ou moins efficace contre l'envahissement des idées socialistes en Allemagne? Une pareille question nous entraînerait hors de la voie que nous nous sommes tracée au début de cette étude: nous devons nous borner à faire voir comment sont créées ces banques d'avances, à dire les éléments qui entrent dans leur formation, à indiquer les résultats au point de vue des classes ouvrières. Il nous suffira de répéter que le sujet vaut la peine que l'on s'en occupe. qu'il est bon, qu'il est utile de connaître ces associations populaires qui ont fixé et fixent encore l'attention des économistes. Rien n'empêche qu'elles ne réussissent dans notre pays. Aux Etats-Unis on songe à les y planter, et si nous en croyons un journal de New-York, le principe fondamental de ces organisations a déjà été appliqué à une société de New-Jersey connue sous le nom de Loan Association.

Sans crédit l'activité individuelle est comme paralysée. Comment mettre le pauvre à même d'emprunter de l'argent pour faire valoir son industrie? Il est évident qu'il ne trouvera pas les ressources nécessaires dans les boutiques des prêteurs sur gages. Tels qu'ils existent en certains pays, ces établissements sont une cause de ruine pour l'industriel qui y a recours. Ce sont des banques d'escompt si l'on veut, mais à des taux tellement exorbitants que l'emprunteur y fait tout d'abord le sacrifice du gain que son industrie peut légitimement lui donner. Les monts-de-piété dans l'Europe continentale doivent être rangés dans la même catégorie et n'offrent pas plus de ressources aux besoins des ouvriers industriels qui veu-

lent faire par eux-mêmes. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence quelques banques d'Ecosse: celles-ci entreprennent nominalement d'escompter les effets de l'honnête ouvrier, moyennant qu'il fournisse des cautions connues de la banque: mais il n'est pas aisé de remplir de pareilles conditions et il a été prouvé que le montant du crédit personnel que l'on ouvre ainsi aux classes ouvrières est insignifiant, surtout si on le compare au capital que celles-ci ont amassé au moyen du système de coopération. Il est indubitable qu'un établissement de crédit doit être spécialement créé pour que l'artisan, le fermier, le petit négociant puisse se procurer des ressources pécuniaires avec la même facilité, la même certitude et à des termes aussi peu onéreux que le peuvent le capitaliste et le grand manufacturier. Il n'y a donc qu'une grande réunion de personnes concertées qui puissent satisfaire à ces conditions. Non seulement des fonds considérables sont accumulés, mais un capital s'est moralement constitué et devient d'un grand poids; car la garantie collective qu'une pareille association assure à ses membres, vaut peut-être autant que la garantie du grand capitaliste, puisque un individu isolé, quoique puissant, est exposé à plus de risques qu'un groupe considérable de personnes. Une banque qui s'alimente sans cesse de petits dépôts qu'elle reçoit de ses actionnaires, lesquels représentent les épargnes du paysan et de l'ouvrier, et auxquels s'ajoute l'intérêt accumulé, deviendrait, en peu de temps, en état de faire des avances de fonds à ceux de ses membres qui en auraient temporairement besoin. Ce n'est pas tout encore: le capital étranger, qui, jusqu'à présent, s'est tenu éloigné des classes laborieuses, pourrait être mis à leur disposition par l'intermédiaire des banques d'avances et le problème du crédit pour l'homme pauvre, mais entreprenant et honnête, serait en conséquence résolu. Il n'y a rien qui soit le produit de l'imagination dans cette solution: c'est un fait indéniable, puisque sa réalisation est du domaine de l'histoire, est l'objet des observations constantes du penseur et de l'homme d'état.

Il y a maintenant à peu près trente ans que la première de ces banques populaires a été fondée dans l'Empire germanique. Durant cette période,—courte pour l'accomplissement d'une telle innovation,—et malgré les secousses des crises commerciales et les dangers qui proviennent de l'inexpérience et du mauvais vouloir, ces institutions ont atteint un développement prodigieux que nous essaierons d'indiquer.

Lorsque la première banque qui entreprit de faire des avances aux ouvriers, fut organisée par Schultz-Delitsch, dans une petite ville allemande, le type

précis de l'institution n'était pas définitivement fixé, et même jusqu'à nos jours les détails d'organisation et de fonctionnement varient suivant les circonstances locales et les besoins des différentes sociétés. Mais le principe est partout le même. Il consiste dans l'association des classes laborieuses, soit dans une ville, soit dans un district rural, et elle a pour but des avances de fonds à ceux de ses membres qui en ont besoin. On ne constate dans aucune association un parti pris d'exclure systématiquement les personnes riches, mais la masse des dépôts provient des ouvriers eux-mêmes ou de ceux qu'on appelle en Allemagne des petits gens — *die kleinen Leute*. Pour devenir membre, il n'est nécessaire que de payer un honoraire de 38 cents pour l'admission, une redevance annuelle de 6 cents et une autre mensuelle de 5 cents. Ces contributions qui, on en conviendra, n'ont rien d'exorbitant, peuvent être augmentées à volonté afin de compléter au plus vite les boni ou parts en vertu desquelles le propriétaire ou déposant devient actionnaire.

Jusque là, l'institution a tout le caractère d'une banque d'épargnes pour le déposant, mais les boni de 16 thalers (\$12), une fois atteints, le membre ou l'associé reçoit des dividendes, ou, s'il l'aime mieux, les laisse dans la banque afin d'accroître l'intérêt. Cependant, à compter du jour de son admission, un déposant peut emprunter de la banque une somme dont le minimum est de \$4 et le maximum de \$750. L'emprunt est garanti par la signature d'un autre membre et la somme empruntée est productive d'intérêt à 5 pour cent et, en outre, d'un pour cent destiné au fonds d'assurance. Le prêt se fait à trois mois, mais est susceptible d'être renouvelé par trimestre, avec le consentement de l'endosseur; en ce cas, le quart pour cent est de nouveau collecté, et par là le gain sur le prêt annuel est de six pour cent. Sont payés à même ce revenu : les frais d'administration, les dividendes aux associés et l'intérêt sur le capital que la banque a pu emprunter, tandis qu'une certaine portion est retenue comme fonds de réserve. Nous devons ajouter que nul endossement n'est exigé du moment que la somme prêtée n'excède pas celle que l'emprunteur possède dans la banque.

Pour faciliter et régulariser sans délai le cours du capital extérieur, une banque centrale de crédit pour les ouvriers a été fondée en 1863. Le capital qui fut d'abord de \$200,000 a atteint depuis \$2,350,000 et toutes les actions ont été prises par les institutions locales. A côté de cette banque centrale, il y a aussi une agence générale, dont la mission est de former de nouvelles associations, tandis qu'elle lie plus étroitement les anciennes et leur rend le service de publier

leurs statistiques annuelles; de sorte qu'elle éclaire l'état comme le public sur la situation de leurs finances. Jusqu'ici, les deux tiers de ces sociétés de finances populaires ont profité de l'avantage qui résulte de ce travail en commun qui, en aucune façon, ne nuit à leur bon fonctionnement, mais les oblige seulement à présenter un état annuel de leurs affaires.

Les dépôts ordinaires des membres sont sans doute trop petits pour permettre à ces banques de faire, à leur début, des avances considérables. C'est pour cette raison qu'elles ont recours aux capitaux du dehors, qu'elles se procurent aisément à trois ou quatre pour cent sur la garantie "corporative" de leurs associés. Cette facilité d'augmenter ainsi leur capital, a pu mettre en péril l'existence de quelques unes de ces associations. Elles oublièrent de garder une proportion convenable entre les capitaux empruntés et leur propre réserve, et cette imprudence fut la cause de plusieurs faillites survenues après la crise financière autrichienne de 1873. Depuis lors, ces établissements se sont fait une règle de ne jamais emprunter au delà du double de leur réserve.

On a pu constater dans le groupement de ces institutions qu'elles reconnaissent les avantages qu'il y a pour elles de se livrer à des opérations collectives; on en a compté plus de trente appartenant à un seul district. Cette centralisation n'a rien d'arbitraire ou de dogmatique : le lien commun, semble-t-il, y acquiert plus de force et de ténacité dans le rayon de leur développement et répond mieux aux nécessités de leur existence. En un mot, elles ne sont pas l'œuvre de théoriciens : contrairement à ces projets longuement élaborés, qui succombent dans la pratique, elles peuvent, comme un arbre vigoureux, attendre qu'on les jure à leurs fruits.

Ces fruits sont vraiment merveilleux. La première banque populaire fut fondée en 1853; vingt deux ans après, 2,763 étaient en exercice, dont 1726 doivent être attribuées à l'Empire germanique et le reste à l'Autriche. En 1880, le chiffre collectif excédait, dit-on, 3000. Dans la même période, le nombre des sociétés participant au privilège de l'escompte avait atteint un million et demi. On ne peut avoir qu'une idée approximative de l'étendue des transactions de ces banques dans les rapports de l'agence centrale, car on n'y donne que les chiffres de celles qui se sont prêtées à la publicité. Pourtant ces chiffres sont énormes. En 1859, les 80 sociétés qui envoyèrent des statistiques à Shultze-Delitsch, avaient assuré à leurs 19,000 membres une circulation de capitaux excédant \$3,000,000 sous forme d'avances faites ou renouvelées pendant l'année, et cela sans presque rien

emprunter. Dix ans plus tard, l'accumulation des capitaux, dont le point de départ avait été de \$735, formait un somme de \$10,000,000. C'est avec ces ressources, auxquelles s'étaient ajoutées \$30,000,000 de capital emprunté, qu'elles avaient fait ou renouvelé des avances à plus de 300,000 individus pour une somme totale de \$135,000,000. Passant à l'exercice de 1875, nous trouvons que 815 banques avec des dépôts de \$22,500,000 et trois fois le montant en capital emprunté, escomptaient les effets de leurs sociétaires pour une somme de \$370,000,000. Quant à la répartition des clients, sur 300,000 dont il est fait mention dans un rapport de l'agence centrale, environ 30,000 étaient de petits cultivateurs et des employés de ferme; le chiffre des artisans était de 130,000, tandis que celui des personnes appartenant aux professions libérales, n'était que de 50,000. On voit par ces chiffres que le principe démocratique et populaire caractérise ces établissements et n'a pas été abandonné, quoique veuillent bien l'affirmer les socialistes radicaux,—car le socialisme a aussi ses radicaux: le jacobinisme est de tous les temps et de tous les partis.

Quoiqu'il en soit, le succès de ces banques populaires n'est plus contesté par personne et l'expérience a prouvé que la garantie collective qu'elles offrent aux prêteurs, est un fondement sûr pour le placement de leurs capitaux.

L'auteur du *Crédit populaire*, Bathie, a dit: "Après un court fonctionnement des banques populaires, le capitaliste se convaincrait (en France) que l'ouvrier ne le cède à aucune autre classe sociale pour la loyauté et l'exactitude à remplir ses engagements: le capitaliste se convaincrait que l'organisation des banques populaires écarte toute crainte particulière d'insolvabilité. Les banques populaires pourront alors, pour satisfaire leurs besoins de capitaux, puiser largement dans le réservoir commun des capitaux, s'adresser au marché général d'argent qui ne refusera pas de servir ces nouveaux clients,"

Dans un prochain article, nous reviendrons sur le principe général des associations ouvrières; nous en étudierons d'autres à leur point de départ, et nous essaierons ensuite de les suivre dans leur développement.

JULES LEMONTIER.

## Des funérailles a Québec.

Un soir les cloches sonnait à toute volée un glas funèbre, annoncent qu'un homme vient de mourir. Puis les journaux du lendemain donnent le nom du mort et publient le jour et l'heure des funérailles.

C'était un citoyen important, bien posé dans le monde, il aura un cortège magnifique, car qui voudrait passer pour ne l'avoir pas connu?

C'est par un froid âpre d'une matinée de Janvier. De légers flocons de givre se détachant sur le fond grisâtre du ciel, comme des paillettes d'argent, descendent en tournoyant vers la terre couverte de neige.

A la porte d'une maison de belle apparence, où un long ruban de crêpe est accroché, stationne un corbillard attelé de deux chevaux richement caparaçonnés de noir. Une foule de personnes venues de tous les quartiers de la ville paraissent attendre impatientement le signal du départ; toutes, plus ou moins, croient devoir prendre un air de deuil de circonstance. Combien pourtant, parmi ces gens qui sont là frappant du pied, battant des mains pour combattre l'engourdissement du froid qui les gagne, étaient les amis de celui qu'ils viennent conduire à sa dernière demeure? Très peu assurément. Beaucoup ne lui ont jamais parlé, quelques uns ne l'ont pas même vu.

Enfin, le cercueil tout couvert de fleurs, porté par quatre employés des pompes funèbres, est déposé sur le char mortuaire, derrière lequel viennent se placer deux enfants, les yeux encore tout rouges des dernières larmes qu'ils ont versées et les autres membres de la famille du défunt, alors une longue file se forme sur deux rangs et silencieusement se met en marche.

Ce défilé si long qui s'avance lentement à travers les rues de la ville, c'est un adoucissement à la douleur de la veuve et des enfants, qui prennent pour des marques de sympathie sincères ce qui n'est le plus souvent que l'accomplissement d'un devoir social.

Le convoi arrive à l'église toute tendue de noir. L'orgue qui, quelques minutes auparavant lançait ses notes les plus gaies à une messe de mariage, commence à gémir lugubrement.

De longs rideaux de crêpe rabattus sur les étroites fenêtres ogivales tamisent la clarté du jour. Les lumières tremblotantes des cierges qui entourent le catafalque luisent dans cette demie obscurité comme les lucioles aux premières ombres du crépuscule. Tout cela repand une teinte de tristesse vraie sur ces phylonomies d'indifférents.

Bientôt le prêtre officiant, entouré d'un nombreux clergé en surplis blanc, s'avance pour faire la levée du corps. Les chœurs à l'air lamentable—tristesse de commande qu'ils doivent à tout mort qui paie généreusement le prix des funérailles—viennent se ranger autour du catafalque.

Alors commencent, se mêlant aux sourds gémissements de l'orgue, ces chants d'une harmonie si douce et si triste qui s'élèvent vers le ciel quand l'église implore la clémence du Tout-Puissant pour ceux qui sont allés le rejoindre dans l'éternité.

Ces chants lugubres, si beaux dans leur simplicité, cette demi-obscurité qui vous entoure, cette âcre odeur d'encens que l'on brûle autour du mort, ces lumières de cierges qui, comme des larmes de feu, se détachent sur le fond sombre du drap mortuaire, tout cela finit par vous monter au cerveau, par vous serrer le cœur. Rappelant vos propres souvenirs, vous vous laissez aller à songer à ceux que la mort vous a enlevés, vous vous reportez en esprit au jour où suffoqué par la douleur vous pleuriez, vous aussi, auprès du corps inanimé d'une personne aimée qui allait vous quitter pour toujours et à ses tristes pensées un sanglot vous monte à la gorge, une larme vient humecter votre paupière, à vous, l'indifférent de tout à l'heure.

Le service funèbre est terminé. Les amis du défunt montent en voiture pour lui faire la dernière conduite.

On arrive au cimetière.

Mon Dieu ! qu'elles sont tristes, en hiver, ces nécropoles des pays du nord et comme elle vous donne froid au cœur la vue de cet unique et grand lincoel blanc sous lequel plusieurs générations de riches et de pauvres dorment côte à côte de l'éternel sommeil !

Vous chercheriez en vain, sous cette épaisse couche de neige, une tombe que vous avez vue pendant la belle saison couverte de fleurs pieusement entretenues par une main amie, si un grand orme dénudé qui l'ombageait alors, n'était là pour en marquer la place.

Pauvre vieux grand arbre ! La bise glaciale, après les avoir flétries, a brutalement arraché ses feuilles qu'elle a dispersées aux quatre vents du ciel. Le givre glacé pendant en stalactites d'albâtre, a remplacé le vert feuillage qui le parait et ses branches raidies bruissant sourdement, produisent, quand elles s'entrechoquent, des bruits de squelettes.

Qui sait si les tristes mois d'hiver n'auront pas aussi jeté un voile de glace entre le cœur et les souvenirs de la femme voilée de noir qui venait là pleurer et prier, alors qu'elle croyait à des regrets éternels ? Peut-être les petits oiseaux, ces petits amis fidèles du champ des morts, qu'ils ont dû désertier aux approches de l'hiver, reviendront-ils seuls, quand le printemps

aura redonné des feuilles au grand orme, rompre par leur joyeux gazouillis le morne silence de la tombe déserte.

De la petite chapelle où les dernières prières ont été dites, le cadavre est porté au caveau de famille où depuis longtemps sa place l'attendait. Le prêtre donne sa dernière bénédiction ; les portes du monument funèbre se referment en grinçant sur leurs gonds rouillés, parents et amis reprennent le chemin de la ville et tout est bien fini.

Bientôt la dépouille mortelle de cet homme qui eut un nom, de la fortune, des honneurs, la considération de ses concitoyens, ne sera plus qu'un atôme mêlé à la poussière des siècles.

ARNAUD.

---

## CAUSERIE PHILOLOGIQUE

---

I. *Grammaire historique de la langue française* par M. Auguste Brachet ; Paris, Z. Hetzel et Cie. II. *Dictionnaire étymologique de la langue française* par le même, ouvrage couronné par l'académie française ; Paris, Hetzel.

Il existe de par le monde une catégorie de grotesques, auxquels le moindre néologisme ou le moindre emprunt aux langues étrangères, fait jeter les hauts cris. On dirait, à les entendre, que la langue française est menacée dans son essence même par l'adjonction d'un terme nouveau, nécessitée par quelque nouvelle invention scientifique, quelque nouveau procédé industriel, quelque nouvelle idée politique ou sociale. Au rebours de ceux qui rêvent le mouvement perpétuel, ils rêvent pour la langue qu'ils parlent l'immobilité absolue ; ils s'imaginent qu'il est possible de fixer un idiome et de lui dire : "tu n'iras pas plus loin." Ils ignorent que les langues, comme toutes choses, se transforment, subissent une évolution selon la formule actuelle, en un mot, qu'elles aussi obéissent fatalement à l'universel *devenir*. Ils ignorent qu'elles peuvent se comparer à un arbre dont le tronc et les grosses branches ont atteint leur maximum de croissance, mais auquel il reste à se couvrir de rameaux et de ramilles, de feuilles et de fleurs, ou mieux encore à un vaste édifice, à un temple interminable, dont on

poursuit la construction à travers les âges, auquel on ajoute de ci de là un pavillon, une statue, un balcon, une dentelle de pierre, toutes choses qui ne changent rien aux bases du monument ni aux maîtresses pièces de la charpente. Ce qu'il y a de plus amusant dans la matière, c'est que ces féroces conservateurs de la langue, comme la plupart des croyants, ignorent aussi, non-seulement les substructions, mais encore l'intérieur de ce sanctuaire dont ils défendent les approches avec des airs d'archaïque exterminateur. Dans leur adoration aveugle, ils n'ont jamais aperçu que l'extérieur, les élégants vitraux de la nef ou les figures grimaçantes du portail. Tout le reste a échappé à leur courte vue, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces fanatiques du purisme sont généralement des folliculaires, qui ont toute liberté d'étaler dans les gazettes quotidiennes leurs idées saugrenues, et leur extrême ignorance de cette langue dont ils se proclament les champions.

Et qu'on n'aille pas se méprendre sur la portée des observations qui précèdent et nous attribuer des idées subversives à l'égard du vocabulaire. Nous savons bien qu'il faut du goût et de la discrétion dans le choix de ces adjonctions, de ces ornements additionnels, surtout lorsqu'ils ne sont pas imposés par une absolue nécessité. Il faut qu'ils n'altèrent point l'harmonie générale de l'œuvre à laquelle on les ajoute, les nobles proportions de l'arbre sur lequel on les greffe. Il y a néologismes et néologismes et nous ne prétendons nullement les justifier tous. Nous voulons simplement dire que cette loi qui oblige toutes les grandes langues littéraires à grossir leur vocabulaire, a toujours existé. Les effets ont pu s'en faire sentir plus puissamment de nos jours, par suite du développement prodigieux des inventions scientifiques et industrielles et des relations internationales qui en ont été comme le corollaire obligé, par suite aussi des découvertes géographiques, de modifications profondes dans l'organisation de la société et dans les moindres détails de la vie. Il n'en est pas moins vrai que les classiques eux-mêmes ont été des néologistes et que bien avant eux, dès le douzième siècle, le français s'adjoignait des termes que l'habitude nous a rendus familiers, dont un grand nombre sont partie du parler usuel, mais qui n'en ont pas moins une origine étrangère et une physionomie propre, reconnaissable à première vue par tous ceux qui se sont donné la peine d'étudier dans ses bases, ce grand monument de la langue française qui fait désormais partie du patrimoine de l'humanité.

Une analyse succincte des éléments de notre idiome est absolument nécessaire à notre démonstration.

Pour n'être accusé d'aucune fantaisie philologique, nous prendrons pour base le dictionnaire de l'Académie, comme le fait l'éminent philologue dont les ouvrages sont indiqués en tête de cette causerie. Les 27,000 mots du dictionnaire précité peuvent se diviser en deux grandes classes : l'une qui comprend tous les mots dits *d'origine savante*, c'est-à-dire forgés par les érudits à l'aide du grec et du latin, au nombre de 14,000 environ—nous y reviendrons un peu plus loin ;—l'autre dont nous allons nous occuper tout d'abord et plus spécialement, renferme un peu plus de 600 mots dont l'étymologie n'est pas encore parfaitement établie, près de 1000 mots empruntés aux langues étrangères et 12.000 mots environ dits *d'origine populaire*, dont près de 5000 dérivés et un peu plus de 4,000 mots simples formant le vrai noyau de la langue. Nous reproduisons ci-dessous le tableau par lequel M. Brachet donne d'une manière approximative (est-il nécessaire de le dire), le rapport et la proportion des divers éléments dont la combinaison a formé la langue française.

#### STATISTIQUE DE FRANÇAIS MODERNE.

I. Mots d'origine inconnue.....	650
II. " " populaire (4260).....	
" Élément latin (mots primitifs).....	3800
" " germanique.....	420
" " grec.....	20
" " celtique.....	20
III- Mots d'origine étrangère (917)	
Mots Italiens.....	450
" Provençaux.....	50
" Espagnols.....	100
" Allemands.....	60
" Anglais.....	100
" Slaves.....	16
" Sémitiques.....	110
" Orientaux (extrême orient).....	16
" Américains.....	20
IV, Mots d'origine historique (115) Onomatopées (40).....	145
Total.....	5977

Les 4260 mots *d'origine populaire* composent ce noyau de la langue dont nous avons parlé plus haut. C'est là le vieux français, le vrai français, dirons-nous, celui qui, en vertu des lois qui gouvernent les évolutions des langues à l'insu des populations qui les parlent, s'est formé spontanément des éléments qui se trouvèrent en présence sur le sol de la vieille Gaule, après la destruction de l'empire romain ; celui qui, dès le commencement du neuvième siècle, apparait

comme un idiome indépendant du latin, progresse jusqu'au onzième et arrive à sa maturité au douzième. Pour satisfaire les puristes dont nous parlions tout-à l'heure—s'ils étaient logiques avec eux-mêmes—et pour n'être suspects d'aucune modification à la langue de nos aïeux, il nous faut donc parler le français de la chanson de Roland :

Jeï nus défalt la leial com- Aujourd'hui va finir notre lo-  
paignie Einz le vespre ient mult yale amitié Avant ce soir nous  
grüel la departie serons douloureusement sé-  
ou bien. parés.

De ço qui calt? demuret i A quoi bon? Ils ont trop  
unt trop. tardé.

Que Dieu nous garde de médire de l'esprit conservateur. Il est nécessaire en linguistique comme ailleurs, mais l'excès des meilleures choses ne vaut rien. Historiquement et socialement, le vrai conservateur nous remettrait volontiers sous la férule d'Amenophis Thoutmosis ou de Teglath-Phalasar, des gens à poigne s'il en fut ; en fait de langue, à l'en croire, nous devrions du moins en revenir aux premiers Capétiens : inutile de dire qu'il serait encore plus attrapé que les autres si on le prenait au mot.

Dès le douzième siècle, au stock primitif viennent s'ajouter la plupart des mots d'origine provençale—on sait qu'à cette époque le provençal formait une langue à part, parfaitement distincte des autres langues latines. Au treizième siècle les croisades nous amènent les mots d'origine orientale ; au seizième nos guerres extérieures nous apportent les mots italiens et espagnols. Enfin le dix-huitième siècle voit l'introduction des mots allemands et le dix-neuvième celle des termes d'origine anglaise. Remarquez entre parenthèse que chacune de ces importations correspond à une des grandes périodes de notre histoire, si bien qu'un linguiste habile, qui n'en saurait pas le premier mot, pourrait jusqu'à un certain point en deviner les grandes lignes, grâce à ses connaissances linguistiques.

Pour donner au lecteur une idée des facilités que nous aurions à parler la langue courante, sans l'emploi de ces mots, étrangers au point de vue de l'étymologie pure, nous allons mettre ci-après une liste des termes les plus usuels qu'ils renferment, et pour rendre notre démonstration plus éclatante autant que pour ne pas épuiser la patience du lecteur, nous exciurons les mots appartenant aux autres langues latines, c'est-à-dire que sur 917 mots d'origine étrangère, nous n'en prendrons que 322 pour y faire notre liste. Ces 322 mots appartiennent d'ailleurs aux idiomes qui s'éloignent le plus du nôtre.

Allemands—Divouac, blocus, fibre, obus, sabre, rosse, choucroute, gargotte, kirsch, flèche, élan,

renne, graver, estomper, valser, potasse, zinc.

Anglais—Rail, wagon, tunnel, ballast, express, drainer, budget, jury, convict, comité, verdict, club, pamphlet, toast, chèque, confort, châte, redingote, bifteck, rosbif, punch, rhum, bouledogue, clown, festival, whisk, touriste, cabine, cabestan, sibustier, hétel, interlope, paquebot, poulic, yacht,

Slave—Polka, calèche, steppe, knout, cosaque, cravache.

Hongrois—Hussard, shako.

Tartares.—Horde.

Sémitiques.—Caravane, pacha, mosquée, turban, chacal, gazelle, girafe, talisman, sérail, sultan, alcali, alcool, élixir, ambre, séné, safran, sirop, algèbre, zéro, chiffre, coton, taffetas, kiosque, jupe, matelas, sofa, bazar, magasin, nacre, orange, azur, échec, hasard, café, amiral, haras.

D'origine orientale.—Nabab, palanquin, paria, cornac, bambou, thé.

Américains.—Acajou, ananas, cacao, calumet, chocolat, colibri, maïs, ouragan, quinquina, quinine, tabac, tapioca, tatouer.

Nous demandons en conscience, non pas aux puristes en question, mais à l'épicier du coin, s'il lui serait facile en se renfermant dans les limites de la conversation la plus terre à terre, la plus conforme à ses occupations journalières, de ne pas employer quelques uns des vocables sus-mentionnés, véritables parasites qui ont pris place au banquet de la langue nationale, mais qui ont su s'y rendre tellement nécessaires que les commensaux primitifs ne songent plus du tout à les évincer. Passe encore pour la choucroute, le kirsch, le knout, les gazelles, les girafes et autres choses qui ne se voient guère au Canada, mais comment faire pour vivre une seule journée sans prononcer les mots thé, tabac, café, hasard, coton, chiffre, matelas, sirop, et autres du même genre. Il est fort heureux pour les charretiers canadiens qu'ils ne soient pas puristes, eux qui disent au moins deux cent fois par jour en été le mot calèche, sans se douter dans leur heureuse simplicité qu'ils profèrent ainsi sans cesse un mot d'origine polonaise.

Jusqu'à présent nous n'avons envisagé que les mots d'origine populaire ou étrangère. Si nous venons à considérer l'autre classe, celle des mots d'origine savante et qui, au point de vue philologique, sont des barbarismes, car ils violent les lois immuables qui président aux transformations du latin au vieux français

et du vieux français au français moderne, nous y ferons des observations toutes semblables. Qui se douterait aujourd'hui que le mot innocent est d'origine savante, et qu'il était tout aussi inconnu à l'immense majorité des Français du onzième siècle, que le peut-être aujourd'hui à nos paysans français tel terme emprunté aux anglais, comme le turf par exemple ou le steeple-chase. Le mot innocent a été tiré de toutes pièces du mot latin *innocentem*. Il n'a point subi les transformations dont l'ensemble constitue cette partie de la grammaire qui étudie les sons et leurs modifications et qu'on nomme la phonétique. *In* latin devient en français en (*infantem*—enfant; enacui—*inimicus*)—*nocentem* est devenu nuisant (nuire vient du latin *nocere* par la contraction régulière de *nocere* en *noêre*, puis le changement de *oere* en *uir*, comme le latin *coquere* devenu *cocere*, puis *cœre*, a donné cuire). Si le mot innocentem avait fait partie des mots d'origine populaire, il aurait donc donné *enuisant*. Mais la chose devient encore plus frappante, lorsqu'on étudie les doublets ou doubles formes de la langue française dont Mr. Brachet a donné un dictionnaire. Voici ce qu'on entend par ce mot: assez souvent un mot latin ayant donné une forme au français populaire, en donne une seconde au français savant; ainsi *rationem* donne au peuple raison (comme *fanationem* fanaison) et aux savants ration; *debitum* donne au peuple dette et aux savants débil. Ce sont ces doubles formes qu'on appelle des doublets. Rares au douzième et au treizième siècle, les mots créés par les savants se multiplièrent à partir du quatorzième siècle mais surtout à partir du seizième, et comme ils constituent plus de la moitié de la langue, on voit d'ici les ressources auxquelles nous serions obligés de renoncer, si nous voulions par scrupule philologique retourner de trois siècles et demi sur nos pas. Pour faire comprendre l'embarras dans lequel nous nous trouverions, qu'il nous suffise de citer encore quelques mots d'origine savante: angélus, avocat, blasphème, cancer, capital, charité, circuler, communiquer, confidence, délicat, dilater, doter, hôpital, liquer, mobile, naviguer, opérer, organe, portique, renégat, répliquer, séparer. Une chose fort remarquable, c'est que le peuple devine que les mots d'origine savante ne sont pas français (étymologiquement parlant). Nous en avons eu ici même un exemple frappant. Un de nos amis, un compatriote, se trouvait un dimanche de passage dans une paroisse située à quelque distance de Québec. Il se rendit à la grand'messe et goûta fort le sermon du curé qui s'exprimait fort bien et en termes choisis. Au sortir de l'office, il s'adressa à un *habitant* "Vous avez un curé qui prêche très-bien," lui dit-il, croyant le flatter dans son amour-propre paroissial. "Je ne

sais pas," répondit l'habitant, "on ne le comprend pas bien, il dit comme ça de grands mots qui ne sont pas français." Notre ami qui ne voyait dans cette réponse qu'une preuve de l'ignorance de son interlocuteur, fut bien surpris, lorsque nous lui dîmes que dans le fond l'habitant avait raison. Les grands mots *non français* étaient des termes d'origine savante, de ces termes à la formation desquels le peuple n'a eu aucune part.

C'est à cet instinct du peuple qui, en somme, est le conservateur par excellence, qu'il faut attribuer aussi la persistance de certaines prononciations particulières que les lettrés considèrent comme vicieuses, mais qui sont plus conformes à la vérité étymologique. On sait que dans chaque mot, il y a une syllabe plus accentuée que les autres que l'on nomme la tonique: la syllabe à par exemple dans le mot âme. Or ce qui fait la différence capitale entre les mots d'origine populaire et ceux d'origine savante, ce qui fait qu'il est absolument impossible de les confondre, c'est qu'*l'accent latin persiste en français dans tous les mots d'origine populaire* et que *tous les mots où celle loi est violée sont d'origine savante*. Ainsi le mot latin *medius* dans lequel la tonique est *me* a donné en français *mi*, et le mot *noctem* dont la tonique est *noe* a donné *nuit* (comme *octo* a donné huit). De ces deux mots on a fait *minuit* que le populaire, de ce côté-ci de l'Atlantique, prononce *mênuit*, parcequ'il a non seulement gardé l'accent tonique, mais la voyelle même du mot latin. Pour la même raison, le Canadien qui dit *la* (*lactem*) et *jama* (*jam magis*), se montre autrement soucieux des traditions que son compatriote puriste qui dit *lait* et *jamais*, tout en se livrant à des récriminations contre ceux qui introduisent dans notre langue quelque terme étranger.

Enfin comme nous regretterions beaucoup d'avoir par ces quelques réflexions excité l'ire des gens raisonnables qui, sans être des épilucheurs de mots et de virgules, n'accueillent les innovations que sous bénéfice d'inventaire, nous terminons par ces quelques lignes de Mr. Brachet, lesquelles, nous en sommes sûr, iront droit à leur cœur: "On ne peut guère prédire quel avenir attend notre langue; mais il est permis d'assurer qu'elle devra sa durée à l'équilibre, à la proportion harmonieuse entre le néologisme et la tradition, ces deux bases nécessaires à toute langue,—entre le néologisme indispensable pour l'expression des idées nouvelles, et la tradition, gardienne soigneuse des idées anciennes et des mots anciens qui doivent les exprimer".

FREDERIC DE KASTNER.

## Un Soir au bord de la Mer

Tout nous parle dans la nature.  
L'océan dit : "Je suis l'harmonieux murmure,  
Qui vient des vagues et des vents  
Et berce les mortels depuis des milliers d'ans.  
Je suis la vaste sépulture,  
Où l'homme n'a jamais fondé de monuments.  
Par le feu du soleil j'assemble les nuages  
Qui fuient dans le ciel irrité.  
A l'homme primitif perda sur mes rivages,  
Je parlais d'infini par moi immensité ;  
Mais l'homme plus hardi ne craint plus mes orages  
Et traverse mes flots avec impunité."

La terre dit : "Je suis un monde  
Où le plaisir factice abonde,  
Mais où l'homme ennuyé passe en versant des pleurs.  
Je suis la volupté féconde,  
Mère des printemps pleins d'ardeurs,  
Qui fait chanter les nids, qui fait pousser les fleurs.  
Je fais l'homme puissant, je fais la femme belle,  
Et le génie humain qui s'inspire des cieux,  
Les arts et la science au vol audacieux.  
De mon sein toute chose est durable, éternelle.  
Mais je change et se renouvelle  
Dans un creuset mystérieux."

Et le ciel dit : "Je suis la divine lumière,  
L'inquiétude des penseurs.  
Je connais le secret de la terre.  
Par le nombre infini des globes voyageurs,  
Les nébuleuses d'or de la nature entière,  
Je proclame l'espoir en des mondes meilleurs.  
Quand j'étends de la nuit les voiles poétiques,  
L'homme admire en rêvant mes astres magnifiques ;  
A ces lointains flambeaux de l'ordre universel,  
Il trouve dans son cœur des liens sympathiques.  
Je suis l'éblouissant et le merveilleux ciel,  
Le mystère voilé, l'infini, l'éternel."

EDOUARD HUOT.

## LES PUNITIONS A L'ECOLE

Il y a deux catégories de personnes qui peuvent traiter pertinemment les questions scolaires. En premier lieu, celles qui ont fait une étude spéciale du sujet et qui ont enseigné pendant longtemps ; ce sont les instituteurs et les institutrices qui ont pris leur profession à cœur, et qui n'ont pas fait de l'enseignement un simple métier. Ceux-là peuvent et doivent se prononcer sur un sujet qui est complètement de leur ressort.

Mais il y a encore d'autres personnes qui peuvent aussi, dans une grande mesure, rendre d'utiles services en écrivant sur l'enseignement. Ce sont les élèves qui ont été formés par ces instituteurs, et qui ont pu étudier sur eux-mêmes les différentes méthodes qu'on leur a fait suivre. Un homme intelligent qui a étudié, tant aux écoles que dans les collèges, pendant douze ou quinze années de sa vie, doit avoir saisi bien des choses, fait bien des réflexions qui ont pu échapper même aux maîtres qui l'ont formé. Pour mieux expliquer ma pensée, je donnerai un exemple.

Ainsi, j'ai vu un élève de belles-lettres apprendre et réciter par cœur tout le premier chant de l'Enéide de Virgile, c'est-à-dire 760 vers. J'en ai vu un autre—que je connais bien—traduire d'une manière satisfaisante l'Iliade d'Homère, à quelque endroit qu'on ouvrit le livre. C'était réellement beau, à un certain point de vue, et ni le professeur ni l'auditoire (car l'épreuve avait lieu en public) n'ont marchandé leurs applaudissements. Mais personne, sauf ces deux élèves, n'a jamais compris le travail herculéen auquel ils ont dû s'astreindre pour arriver à un semblable résultat, et les matières importantes qu'ils leur a fallu négliger pour accomplir une tâche parfaitement inutile d'ailleurs.

Il en est de même sous beaucoup d'autres rapports, et nous nous en convaincrions surtout à propos des punitions corporelles, titre que j'ai inscrit en tête de cet article, et dont nous allons de suite nous occuper.

Dans sa circulaire du 15 juin 1877, l'honorable surintendant de l'Instruction publique s'exprime ainsi :

"Abstenez-vous, autant que possible, des punitions corporelles et, surtout, des punitions humiliantes qui,

trop souvent, ravalent le caractère sans dompter les mauvaises volontés."

Ces paroles méritent d'être méditées ; elles résument tout un système, toute une doctrine. Etant donné que l'école a pour but de développer l'intelligence, c'est-à-dire cette faculté noble qui nous distingue de la brute, il est triste de penser que, parfois, on n'arrive à ce résultat qu'en ayant recours à des moyens qui ne semblent bons qu'à dompter l'animal dépourvu d'intelligence, *quibus non est intellectus*.

Si, cependant, il existe malheureusement des cas où il faille employer les châtimens corporels, on ne doit le faire que le plus rarement possible, et avec la plus grande réserve. Et surtout, comme le dit la circulaire, "pas de punitions humiliantes."

J'ai fréquenté autrefois une école où j'entendais le professeur s'écrier à chaque instant : "Pierre, baisez la terre !" "Jean, mettez-vous à genoux au milieu de la chambre avec le bonnet d'âne !" Le susdit bonnet d'âne consistait en un immense cornet de papier dont on coiffait le coupable. J'ai remarqué alors que quand un élève avait baisé la terre deux ou trois fois, ou avait été coiffé du bonnet d'âne, il semblait avoir perdu tout sentiment de fierté, et ne redoutait plus aucune punition, si humiliante qu'elle fût. Voilà donc un résultat extrêmement regrettable. Car autant on doit décourager l'orgueil et la vanité, vices detestables, autant on doit cultiver chez l'enfant cette noble fierté qui plus tard, dans la vie, lui fait éviter bien des faux pas. Ici encore le maître ne sait pas toujours les réflexions qu'il provoque chez l'élève qu'il punit. S'il pouvait les connaître, ou entendre seulement les commentaires qui se font ensuite parmi les élèves, il est probable qu'il renoncerait à ce mode humiliant de punir. Il y a surtout cette punition de "baiser la terre" contre laquelle on ne saurait trop fortement s'élever ; c'est une chose dégradante, et dangereuse même, pour celui qu'on y soumet. Quand on songe que "la terre" est le plancher de la classe, tout souillé de poussière et de crachats, on éprouve une sorte de nausée rien qu'à penser à cet ignoble châtiment. Il y a d'ailleurs un grand danger à mettre ainsi les lèvres d'un enfant en contact avec les débris qui ont été apportés de dehors sur les pieds, et qui peuvent inoculer de sérieuses maladies.

Un autre mode de punition que j'ai vu souvent appliquer, consistait à mettre l'élève debout au milieu de la salle, les deux bras tendus et un livre dans chaque main. Il lui fallait rester une demi-heure dans cette position, sinon, gare les coups ! Or, au bout de quelques minutes, le poids seul du bras devient un fardeau intolérable, et le livre le plus léger pèse comme du

plomb : c'était donc une atroce cruauté que le maître exerçait, probablement sans le savoir. Mais, dans ce cas, comme lorsqu'il s'agit des lois, l'ignorance n'est pas une excuse.

Et que ne pourrais-je pas dire des férules, des coups de règle, appliqués sur la tête ou sur l'extrémité des doigts et du pouce réunis ? Je ne fais pas ici de suppositions, qu'on veuille bien le noter, je parle de ce que j'ai vu, non pas une fois, mais tous les jours. Il y avait des élèves qui se glorifiaient de pouvoir endurer ainsi dix coups de règle sur le bout des doigts, sans pleurer ; pour ceux-là, le maître poussait jusqu'à vingt,

Comment voulez-vous que, plus tard, l'élève qui a été soumis à ce traitement barbare respecte celui qui le lui a infligé ? Quelle idée voulez-vous qu'il ait de ce qu'on appelle l'autorité ? Car, après tout, l'école a bien pour but de développer l'intelligence, mais il ne faut pas oublier qu'elle doit surtout développer les facultés du cœur, éduquer, pour me servir d'un mot qu'on n'emploie pas et qu'on n'applique pas assez souvent. Or, un élève qu'on aura habitué à n'obéir que par la crainte des coups, sera presque toujours un bien mauvais citoyen. Tant qu'il pourra éluder la loi, sa conscience sera tranquille ; et c'est à l'école qu'il aura puisé cette fausse doctrine beaucoup plus pratiquée qu'on ne le pense. Jamais il ne consultera les principes de la morale ; non, pourvu qu'il ne soit pas découvert par l'œil de ses semblables, il ira son chemin, tout tortueux qu'il soit. Pour lui, plus de dignité ; il aura perdu les notions véritables de l'autorité, avec laquelle il lui faudra ruser, car cette autorité ne sera à ses yeux que la représentation seule de la force qui punit et entre les mains de laquelle on doit s'ingénier à ne pas tomber.

Voilà les résultats presque nécessaires des punitions corporelles appliquées sans discrétion, et c'est presque toujours ainsi qu'elles sont appliquées par une autre personne que le père ou la mère. Lorsqu'un père châtie son enfant, l'affection paternelle l'empêche toujours d'aller trop loin ; mais quand c'est un étranger qui prend la verge en main, il est bien rare que la colère ne se mette pas de la partie ; et comme le sentiment paternel n'est pas là pour le retenir, il se laisse généralement emporter jusqu'à la cruauté. Et le mal qu'il a fait, soit en frappant trop fort, soit en humiliant trop, est presque toujours irréparable.

Voilà, en quelques mots, des choses sur lesquelles un professeur peut réfléchir longuement et avec fruit. Je sais que ces traitements cruels sont disparus en grande partie de nos écoles ; mais je sais aussi qu'il y a des maîtres qui y recourent encore. Et c'est à ceux-là

surtout que je m'adresse. En consultant l'expérience ils se convaincraient que leur système est mauvais et que, non-seulement il ne produit pas de bons résultats, mais que, ordinairement, il est suivi des effets les plus déplorable. Le grand fabuliste avait raison lorsqu'il disait :

Plus fait douceur que violence.

NAPOLÉON LEGENDRE.

## LES LIVRES

### Bulletin bibliographique

Le premier des quatre volumes dont se compose l'« Enseignement des Beaux-Arts, » a paru chez A. Quantin, l'un des grands libraires de Paris. Cet ouvrage est publié sous le patronage de l'administration des Beaux-Arts. On le destine à servir de manuel élémentaire, populaire et pratique et à combler une lacune qu'avait signalée Charles Blanc dans sa remarquable « Grammaire des Arts et du Dessin. »

Ce premier volume de l'ouvrage est consacré à l'histoire de la peinture hollandaise. L'écrivain est Henri Havard, dont la compétence pour tout ce qui a trait à la Hollande est bien connue. Le livre est agréablement écrit et contient quatre-vingt-douze dessins, la plupart à la plume, de la main exercée de Charles Kreutzberger. Le second volume, illustré de soixante-huit excellentes gravures sur bois, embrasse l'histoire de la « Mosaïque, » formant aussi un traité de la matière par M. Gerspach, chef du Bureau des manufactures nationales au ministère des Arts. Le troisième volume forme un cours complet divisé en vingt-cinq leçons sur « l'Anatomie artistique. » Les gravures en sont admirables. L'auteur de ce cours est M. Mathias Duval, professeur d'anatomie à l'École des Beaux-Arts et à la Faculté de Médecine. Le dernier des quatre volumes de la série traite de « l'Archéologie grecque, » et est d'un savant distingué, M. Maxime Collignon. Comme les autres volumes, celui-ci est remarquablement bien illustré. Le texte est divisé en sept livres, le premier traitant des origines de l'art grec, et le dernier des bronzes et métaux. Quand la série sera complétée, elle formera une encyclopédie de l'art d'une importance considérable tant pour l'amateur que pour l'étudiant.

La mention de la célèbre imprimerie—librairie de

Quantin, nous fait en quelque sorte une obligation de dire quelques mots sur la revue mensuelle LE LIVRE que publie ce même établissement.

Cette très importante revue, sur laquelle nous ne saurions trop appeler l'attention des bibliophiles et des travailleurs, a pour but de relater mensuellement les grands et petits événements du monde intellectuel et de présenter, en outre de la critique succincte des principaux livres nouvellement parus, des études bibliographiques très instructives et attrayantes sur les livres anciens et modernes et sur tout ce qui s'y rattache par la pensée, l'expression, l'exécution et la forme.

Parmi les journaux de ce genre publiés jusqu'à ce jour cette revue sera assurément l'entreprise la plus complète à tous égards, par l'ampleur de ses conceptions, l'originalité et la variété de ses articles, et aussi par l'universalité de ses jugements.

Le format du LIVRE, grand in—S<sup>o</sup> colombier, permet les reproductions de toute nature, les ornements d'époques et de styles différents, ainsi que les illustrations par les procédés variés qui rentrent dans le domaine artistique des grands ouvrages de luxe.

Une collaboration d'écrivains éminents et de spécialistes judicieux attachée à la revue LE LIVRE, apportent à son fonctionnement cette variété précieuse qui doit exister dans une publication aussi complexe. Les correspondances étrangères sont confiées aux écrivains les plus autorisés de chaque pays. \*

\* \*

On lit dans une revue française :

« *Echos de Québec* par Napoléon Legendre, 2 volumes in—S<sup>o</sup>—*Québec, imprimerie Augustin Côté & Cie.*

« En France on s'occupe trop peu des littératures étrangères et c'est à peine si quelques revues annoncent de temps à autre les travaux les plus remarquables de nos voisins.

« Loin d'imiter nos grands confrères, nous sommes heureux, toutes les fois qu'une occasion nous est offerte, de rendre hommage au talent, sans nous occuper le moins du monde de son lieu d'origine.

« M. Napoléon Legendre, un Canadien, presque un Français, dont nous avons parfois entretenu nos lecteurs, vient de publier sous ce titre : *Echos de Québec*, un ouvrage fort intéressant et qui sera lu avec fruit. M. Legendre nous raconte avec une verve de bon goût les mœurs et les usages du Canada ; sa plume court avec une désinvolture charmante à travers une société canadienne, presque une inconnue pour nous, et a le don d'intéresser et d'instruire.

\* Le prix de l'abonnement pour le Canada est de \$3.00.

“ Les chapitres : *A travers les rues, Au marché, la Littérature, l'Enfant, notre Presse*, sont attachants et feront un succès à M. Legendre qui s'y montre aussi remarquable observateur, que littérateur distingué.”

CLAIRE CARRANCE.

\* \* \*

Le même écrivain fait d'un autre ouvrage de Mr. Legendre : *A mes Enfants*, l'appréciation qui suit :

“ Le petit volume que vient de publier Mr. Legendre est, ainsi que son titre l'indique, destiné à la jeunesse.— Ce sont des livres que nous aimons. Il contient onze charmantes nouvelles dont les meilleures : *Les vingt sous de Gabrielle, Le Soir, La Neige* laisseront une empreinte touchante dans l'esprit de tous leurs jeunes lecteurs.”

\* \* \*

Il paraît que *Numa Roumestan* fournit en ce moment au public allemand une occasion nouvelle, saisie avec ardeur, de grogner contre la cherté des livres allemands. *Numa Roumestan* coûte 3 fr. 50 dans l'original. La traduction italienne coûtera 1 franc. L'éditeur de la traduction allemande annonce qu'il la vendra 8 marcs, soit 10 francs (\$2). Il est vrai que l'éditeur allemand donne pardessus le marché un portrait de l'auteur, mais le portrait ne touche que les lectrices. Les lecteurs aimeraient mieux ne pas avoir le portrait de M. Alphonse Daudet,—un bel homme pourtant,—et ne payer *Numa Roumestan* qu'un marc ou deux.

\* \* \*

A propos de *Numa Roumestan*, la *Revue des Deux Mondes* apprécie comme suit le dernier ouvrage de M. Alphonse Daudet :

“ On retrouvera dans *Numa Roumestan* toutes les rares qualités de M. Alphonse Daudet, et cependant nous n'égalons *Numa Roumestan* ni au *Nabab*, ni aux *Rois en exil*. Une grave erreur psychologique,—l'amour d'une jeune fille telle qu'on nous présente Hortense Le Quesnoy, pour le tambourinaire Valmajour, ce bellâtre provençal, niais et sentant l'ail,—nous a gâté toute une partie du roman. Il y a trop de caricature aussi dans le personnage de Bompard, et *Numa Roumestan*.—En revanche la réconciliation de *Roumestan* avec sa femme, amenée par un moyen d'une vérité hardie et d'une simplicité presque tragique, met les derniers chapitres du roman au nombre des meilleurs que M. Daudet ait jamais écrits. Voilà qui

est neuf, et qui suffirait pour balancer bien des critiques, quand d'ailleurs, il n'y aurait pas dans *Numa Roumestan* tout ce qui s'y rencontre de détails personnels vus, sentis et vécus.

\* \* \*

LE WALTER SCOTT ABRÉGÉ.—On a annoncé depuis quelque temps, à deux sous le volume, des romans de Walter Scott. Miss Braddon, qui est à la tête de l'entreprise, paraît avoir exécuté sa tâche d'abrégiateur en conscience, car *Rob Roy* n'a plus dans la nouvelle édition que 32 pages, et encore Miss Braddon a amplifié certaines parties du texte. Elle a aussi expurgé l'original. *Rob Roy* n'avait jamais passé pour un livre qui eût besoin d'être expurgé, mais Miss Braddon l'a rendu encore plus irréprochable. On se rappelle peut-être les adieux de Frank à Diana Vernon :

“ Adieu, Frank ; nous ne nous verrons peut-être plus....., mais pensez quelquefois à votre amie Die Vernon.—Elle me tendit la main, mais je la serai sur ma poitrine.”

Miss Braddon a arrangé ce passage ainsi qu'il suit :

“ O Frank ! nous allons nous séparer, peut-être pour ne jamais nous revoir. Dans le monde, loin de moi, vous trouverez peut-être un être moins sous l'influence de la mauvaise fortune et des temps mauvais.—Jamais, jamais ! cria Francis en pressant sa main et en essayant inutilement de l'attirer sur sa poitrine.”

*En essayant inutilement* ; on a remarqué la nuance. On a remarqué aussi à quel point Miss Braddon a su améliorer et dramatiser le style un peu nu de Walter Scott. On prête à la célèbre romancière le projet de faire pour certains ouvrages français le même travail d'épuration et de perfectionnement. La collection commencerait par *la Princesse de Clèves*, se continuerait par *Bérénice*, mise en prose, et par *Manon Lescaut* pour aboutir, si M. Zola accorde son autorisation, à *l'Assommoir*. Ce dernier ouvrage tiendra, dit-on, en dix-huit pages : on aura ainsi la quintessence de ses *parfums*.

P. F.